

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 décembre 2016 – n° 06  
160133

**ADOPTION DU PRINCIPE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT SUR  
LES MODALITES D'EXPLOITATION DU SERVICE DE RESTAURATION COLLECTIVE  
MUNICIPALE**

Vu le rapport sur les caractéristiques essentielles des modalités d'organisation actuelle et à venir,

Vu l'avis favorable du comité technique réuni le 9 novembre 2016,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux réunie le 24 novembre 2016,

**LE CONSEIL**

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE les principales caractéristiques de la délégation telles qu'elles figurent dans le rapport établi en application de l'article L 1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, ci-joint,

- AUTORISE le Maire à engager et signer tous les actes nécessaires pour le lancement de la procédure de délégation de service public du service de restauration collective municipale de la Ville,

- AUTORISE le Maire à mettre en œuvre les mesures de publicité et de mise en concurrence conformément aux articles L. 1411-1 et suivants du CGCT, ainsi que tous les actes de procédures nécessaires à la passation de la convention de délégation de service public.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Extrait certifié conforme  
Le Maire,



The image shows a circular official stamp of the Mayor of Saint-Die-des-Vosges. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES' around the perimeter and '(88)' at the bottom. In the center of the stamp is a coat of arms. Overlaid on the stamp is a large, stylized handwritten signature in blue ink.

David VALENCE

Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 23 décembre 2016

Nombre des Membres en  
exercice..... 35

Nombre des Membres présents  
à la séance..... 29

Procurations ..... 5

Absence excusée ..... 1

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI,, Fabien NIEZGODA.

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à Marie-José LOUDIG
Caroline PRIVAT-MATTIONI	à François FICHTER
Isabelle DE BECKER	à Marc FRISON-ROCHE
Christine FELDEN	à Jacqueline THIRION
Ramata BA	à Fabien NIEZGODA

Absente excusée :

Nathalie TOMASI



Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.